

Ce Comité départemental d'action sociale a débuté avec l'annonce de l'arrivée en janvier d'une seconde assistance sociale dans notre département, ce qui représente, dans le contexte actuel de crise économique et sociale, une excellente nouvelle.

Le rapport Walterski a été présenté aux représentants du CDAS afin de nous exposer les transformations de l'action sociale. Soyons clairs et honnêtes, il s'agit bel et bien de sa destruction. Les changements annoncés ne doivent en aucun cas se faire au détriment des agents. En particulier la régionalisation de l'action sociale qui serait néfaste signant la fin de toute proximité.

Le président du CDAS a reconnu que le département se trouve dans une situation de « pénurie sur le plan de la restauration collective mais également sur celui du logement et de l'aide à la parentalité ».



### RESTAURATION COLLECTIVE



Il s'agit d'un sujet plus qu'important, d'autant plus dans la période, pour les représentants de Solidaires Finances.

Les différents sites ont enregistré une baisse de la fréquentation des restaurants pour diverses raisons :

- le choix des plats qui est restreint
- le nombre de places qui est limité
- l'inquiétude pour certains agents de se rendre dans des lieux « trop » fréquentés

La possibilité de se restaurer à son poste de travail a été évoquée. Toutefois, on peut s'interroger sur les conditions et les conséquences d'une telle restauration.

Les présidents des associations des différents restaurants étaient conviés en experts à ce CDAS afin de faire le point sur la situation. Nous avons pu avoir un compte-rendu des sites de Vienne, Belgrade et Grand Place et regrettons l'absence d'information pour les autres sites.

A Vienne, les repas sont servis sur des plateaux qui sont apportés à table. Ce système semble convenir à l'ensemble des agents et le restaurant a vu sa fréquentation augmenter.

A Belgrade et Grand Place, la moyenne est de 51 repas par jour (habituellement 75).

Des avenants au contrat initial ont été signés pour encadrer les surcoûts supportés par les associations.

La direction n'est, à ce jour, pas en mesure de nous donner des informations sur l'éventuelle fermeture en décembre des restaurants administratifs.

Rappelons que nous sommes opposés à la mise en place de paniers repas. Un repas froid n'est pas une solution qui nous semble convenable et chaque agent doit pouvoir bénéficier de repas équilibrés et diversifiés à des tarifs abordables.

Et nous regrettons que l'harmonisation budgétaire ne soit pas possible du fait de la gestion inter-administrative de certains restaurants.

Nous rappelons également que le forfait repas à 17,50€ s'applique toujours pour les agents dont les restaurants sont fermés

Solidaires Finances exige que ce forfait soit appliqué dès la fermeture de la restauration collective sans attendre la publication de la note départementale. En effet, cette mesure s'inscrit dans le sens des préconisations de la DG. Nous avons par ailleurs interpellé le président du CDAS sur la rétroactivité de cette mesure.

Nous sommes dans l'attente d'une réponse sur ce point, le service RH devant être consulté.

Les agents bénéficiant de la carte APETIZ ont reçu un mail les informant du renouvellement de la carte (fin de la date de validité). Nous serons vigilants sur le report des soldes actuels sur la nouvelle carte. Mais, une question nous semble importante : celle de l'utilisation du solde en fin d'année qui doit être fait en général en février.

Le confinement et la fermeture des commerces et des restaurants n'ont pas permis aux agents d'utiliser l'intégralité de leurs titres. Beaucoup d'entre eux se retrouvent avec des sommes importantes.

C'est la raison pour laquelle nous demandons que le délai d'utilisation du crédit soit prolongé.

### LOGEMENT

Lors du précédent CDAS, le président s'était engagé à transmettre au SG notre demande de classement de notre Département en « zone vie chère ». Il s'engage suite à notre sollicitation à renouveler la demande.

Il admet également que l'offre des logements proposés ne répond pas aux attentes des agents.

Une possibilité de logements temporaires est envisagée pour les agents arrivant en cours d'année. Ces derniers rencontrent par conséquent des difficultés pour se loger. Malheureusement, cette solution reste coûteuse.

En matière d'aide à la parentalité, Solidaires Finances sollicite une fois de plus qu'une information soit faite auprès des collectivités qui refusent encore le CESU comme moyen de paiement pour les gardes d'enfants.

### BUDGET

L'arbre de Noël est reporté au 11/12/2021 (même spectacle, à savoir le cirque de Moscou sur glace).

La décision a été prise d'augmenter le montant des chèques cadeaux à 35€, les abonnements littéraires et le nombre des goûters distribués.

Les goûters seront distribués dans les services car il semblait important de maintenir l'esprit de Noël et que les enfants ne soient pas pénalisés. 2 formats seront proposés en fonction de l'âge des enfants.

Les sorties ont été annulées mais nous espérons pouvoir les proposer à nouveau.

Les crédits disponibles ont permis d'augmenter l'offre de soutien scolaire, de développement personnel et professionnel via la plateforme TOUTAPPRENDRE.COM accessible pour l'ensemble des agents.

Le montant des chèques conseil avocat s'élève à 600€, celui des séances psychologiques à 820€.

Les formations de préparation à la retraite ont pu se tenir et nous constatons un excellent retour de la part des participants. L'action sera renouvelée bien évidemment en 2021

N'hésitez pas à vous rapprocher de la déléguée à l'action sociale si vous faites partie des « élus ».

Un reliquat de 2400€ au budget a permis de proposer 2 séances supplémentaires de préparation à la retraite ainsi que le maintien de l'aide au bilan neuropsychologique.

Malgré une situation très compliquée, des budgets restreints et contraints, les représentants de Solidaires Finances ont eu à cœur d'employer le budget pour des actions qui permettront à chacun de traverser au mieux la crise.

N'hésitez pas à nous contacter si vous faites face à des difficultés.

Nous ne laisserons pas l'action sociale disparaître et nous ne prendrons pas le risque qu'elle perde son essence sans agir.

La proximité et l'écoute sont les fils directeurs de cette instance. L'action sociale doit rester au service des agents

Nous tenons à vous souhaiter malgré le contexte actuel de belles fêtes de fin d'année et une année 2021 que nous espérons meilleure.

**Vos représentants Solidaires Finances au CDAS 38**

|                  |                          |
|------------------|--------------------------|
| FOUR Maude       | GUIOMAR Muriel           |
| REOLON Patricia  | LAMONERIE Stéphane       |
| DELAYE Catherine | GASPARINI Céline         |
| PLOTON Thérèse   | FERRUCCI Isabelle        |
| PONÇON Céline    | FERRUCCI François-Xavier |

